

Séance du 26 mars 2015

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adoption du compte administratif 2014

Rapporteur : Isabelle Drancy

Le compte administratif 2014 a été arrêté à la somme de 39 139 539,12 € en recettes et 41 991 740,87 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à payer et à réaliser en investissement.

Les restes à payer en dépenses s'élèvent à 2 080 323,98 € et les restes à réaliser en recettes à 7 342 527,31 €, ce qui représente un solde positif de 5 262 203,33 €.

Le résultat de clôture du budget ville au 31 décembre 2014 se présente ainsi qu'il suit :

- un solde positif de 4 235 993,71 € en section de fonctionnement,
- un solde négatif de 6 344 149,49 € en section d'investissement en intégrant le résultat 2013,
- un solde négatif de 1 081 946,16 € en section d'investissement en intégrant les reports.

La somme disponible pour le budget primitif 2015 avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2014 et les reports de 2014 sur 2015, est donc de 3 154 047,55 €.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver le compte administratif 2014, lequel peut se résumer de la manière suivante :

• Résultat de l'exercice 2014 (fonctionnement)	:	1 060 019,52 €
• Résultats antérieurs reportés	:	3 175 974,19 €
• Résultat à affecter (fonctionnement)	:	4 235 993,71 €
• Solde d'exécution d'investissement (hors reports)	:	- 6 344 149,49 €
• Solde des reports d'investissement	:	5 262 203,33 €
• Solde d'exécution d'investissement (reports inclus)	:	- 1 081 946,16 €